



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 19 septembre 2004

Communiqué de presse

PROJET DE FUSION DES ACTIVITES DE BANQUE PRIVEE DU CREDIT AGRICOLE ET DU CREDIT LYONNAIS AU LUXEMBOURG

Dans le cadre des rapprochements en cours au sein du Métier Banque Privée Internationale du Groupe Crédit Agricole, un processus de rapprochement a été lancé en février 2004 entre Crédit Agricole Indosuez Luxembourg et Crédit Lyonnais Luxembourg.

Les travaux menés dans ce cadre ont abouti à la décision de créer à Luxembourg un groupe de banques privées à travers la filialisation du Crédit Lyonnais Luxembourg sous Crédit Agricole Indosuez Luxembourg ; cette filialisation est effective depuis le 2 juillet 2004.

En partant de la constatation qu'un groupe de banques privées est désormais en place à Luxembourg et que la convergence entre les deux banques se poursuit dans le cadre de clientèles complémentaires, de produits voisins et de perspectives de développement réelles, il est proposé de lancer la deuxième phase du rapprochement entre les deux banques.

Les Conseils d'Administration de chacune des deux banques auront l'occasion de se prononcer prochainement sur un projet de fusion qui leur sera soumis.

Si ce projet est approuvé, la banque fusionnée exercera les activités de banque privée du Groupe Crédit Agricole à Luxembourg et portera la dénomination sociale de Crédit Agricole Luxembourg, le nom commercial exploité étant Crédit Agricole Luxembourg Private Bank.

Ce projet qui vise à renforcer la présence du Groupe Crédit Agricole à Luxembourg pourrait aboutir en juillet 2005. Il reste soumis à l'accord préalable des autorités de tutelle et des organes sociaux compétents.